

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 21 juillet 2022

ETAIENT PRESENTS : M. CALABRESE Jean-Pierre, M. TIRAT Claude, M. ROUSSEAU Jacky, M. NOAILLES Bernard, M. JEANSON Éric, M. PAQUIS Romain, M. PREHAM David, Mme HENault Fortuna (Lisette), M. GUERIN Didier.

Excusés : Mme RACICKAS Corine, Mme GIRARD Martine, M. PAQUIS Romain a donné pouvoir à M. CALABRESE Jean-Pierre

Délibération Hausse de traitement sur contrat unique d'insertion

Vu la hausse de traitement sur salaire de 3,5 %,

Considérant le décret n° 2022-994 du 7 juillet 2022,

Considérant le contrat unique d'insertion en cours est calculé sur un taux horaire et non un traitement indiciaire,

Le Maire propose à l'assemblée une augmentation de 3,5 % sur le taux horaire brut, soit 11,38 € (antérieur 11 € Brut), apportée par avenant au contrat, à compter du 1er juillet 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- ACCEPTE la proposition ci-dessus pour une augmentation du salaire Brut de 3,5 % à compter du 1er juillet 2022.

Délibération Prime de formation exceptionnelle

Considérant qu'il a été apporté une augmentation de travail au poste d'adjointe principale 1er classe pour formation interne,

Le Maire propose à l'assemblée une prime de formation unique d'un montant de 250 € à l'agent occupant le poste d'adjointe principale 1er classe, sur le salaire du mois d'août.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- ACCEPTE la prime de formation d'un montant de 250 €.

Délibération Travaux sur station de pompage / installation cuve et tuyauterie

Le Maire fait proposer à l'assemblée un devis de la société Actenium afin de mettre en place une cuve et tuyauterie sur la station de pompage. Le montant de ces travaux s'élève à 29.630 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- ACCEPTE le devis proposé par la société Actenium d'un montant de 29.630 € HT.

Décision modificative Eau n°1/2022 travaux station de pompage

Crédit à ouvrir : chap 21 compte 2158 opération 67

montant 36.000 €

Crédit à réduite : chap 011 compte 61523

montant 36.000 €

Questions diverses

- Réunion avec Montier-en-Der afin de trouver une solution pour le manque de médecin
- Samedi 30 juillet à 21h30 ; soirée théâtrale plein air dans la cour de la mairie de Giffaumont.

Fait à Giffaumont-Champaubert, le 28 juillet 2022

Le Maire, M. CALABRESE Jean-Pierre

